FONDS sea

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

lisea | mesea

2023

# Sommaire


- **Édito** --- P02
- **Présentation du Fonds SEA et chiffres clés** --- P03
- **La Gouvernance** --- P05
- **Interviews** --- P06
- **Processus de sélection des projets** --- P08
- **Appel à projets 2023 :** --- P09
  **"Soutenir l'agriculture locale et durable"**
  - # La performance environnementale des exploitations agricoles
    Les lauréats
  - # Le développement local et solidaire des filières maraîchères et légumineuses pour l'alimentation humaine
    Les lauréats
  - # La recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales
    Les lauréats
- **Projets BDNA** --- P15
- **La vie du Fonds** --- P16

# Édito

**Lionel Epely,**
*Président du Fonds SEA*
*pour la transition des teritoires*

2023 a été une fois encore une année riche de nouveaux projets et partenariats, avec la sélection des 26 lauréats de l'appel à projets "agriculture" et les 7 premiers projets éligibles au financement du Fonds SEA dans le cadre de la démarche BDNA, Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine.
L'engagement de nos partenaires à travers les comités techniques, leurs expertises diverses et leur connaissance des acteurs locaux, nous permet de construire des appels à projets répondant aux enjeux des territoires en matière de transition agroécologique, de structuration des filières locales et d'évolution vers des modes de construction durables.
Dorénavant, ce sont près de 60 projets que nous accompagnons, répartis sur l'ensemble des départements traversés par la LGV SEA et couvrant de nombreuses thématiques et typologies d'acteurs, tous impliqués pour la transition écologique et solidaire des secteurs de l'agriculture et du bâtiment.
Depuis le lancement du Fonds, en 2021, une enveloppe de 2,3 millions d'euros a ainsi été allouée au soutien des projets.
En 2024, nous poursuivrons l'accompagnement des projets jusqu'à leurs termes et engagerons de nouvelles formes de partenariat dans la continuité de nos actions précédentes.

# Présentation

## Le Fonds SEA pour la transition des territoires

### Objectifs

**Dans la continuité des engagements pris dès 2012 en faveur de la préservation de l'environnement et du progrès social, LISEA (concessionnaire) et MESEA (exploitant-mainteneur) de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) continuent d'accompagner, via Le Fonds SEA, les territoires dans leur transition écologique et solidaire.**

Créé en 2021, le Fonds SEA pour la transition des territoires est doté d'une enveloppe globale de 3,4 millions d'euros pour la période 2021-2026, provenant des dotations de LISEA et de MESEA. Ce fonds vise à soutenir les projets des territoires traversés par la LGV SEA* contribuant à :

- la préservation de la biodiversité ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'insertion sociale et professionnelle.

** Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Charente, Charente-Maritime et Gironde*

### Agriculture et bâtiment : deux secteurs d'activité à forts enjeux spécifiquement ciblés

Un premier appel à manifestation d'intérêt portant sur la transition agro-écologique et sur l'insertion professionnelle « Soutenir l'agriculture locale et durable » a été lancé en avril 2021. 15 projets ont été sélectionnés sur les six départements traversés.
L'appel à projets « Soutenir les SIAE* dans le développement de l'économie circulaire pour des constructions durables » a été lancé, quant à lui, en juillet 2022. 10 projets ont été sélectionnés. En complément de cet appel à projets, et dans cette même logique de soutien aux acteurs du bâtiment inscrits dans une démarche de développement durable, le Fonds SEA a engagé en juillet 2022, un partenariat avec Odéys, Cluster construction et aménagements durables en Nouvelle-Aquitaine.

** Structures de l'insertion par l'activité économique*

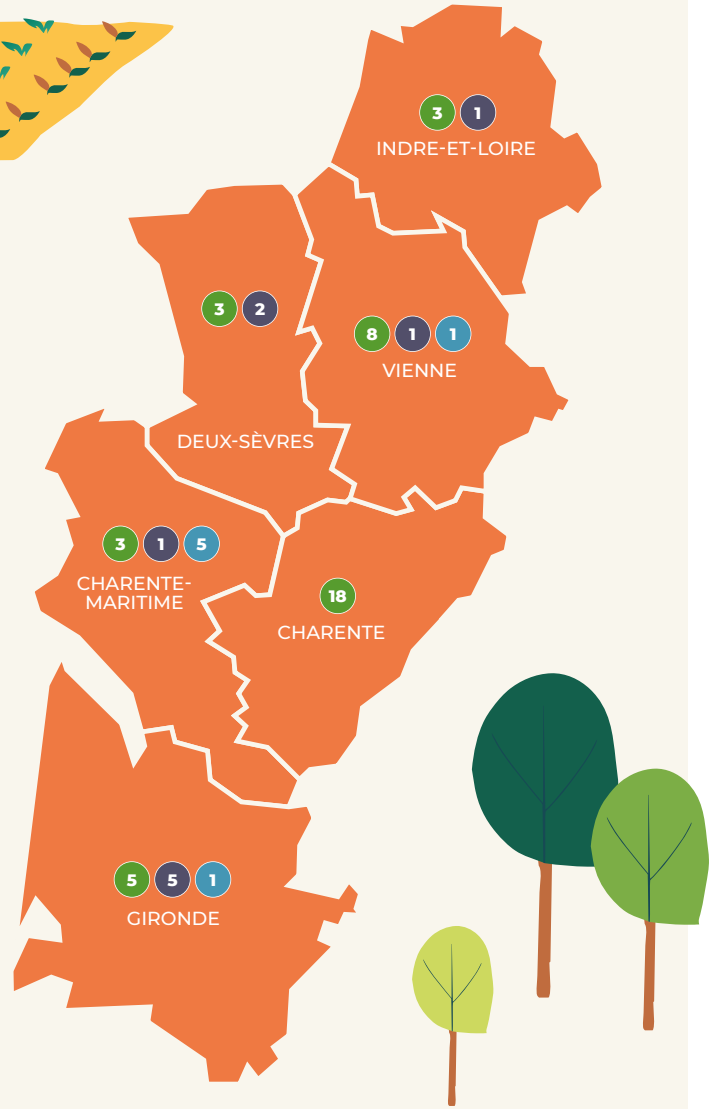


**57 PROJETS SOUTENUS PAR LE FONDS SEA DEPUIS 2021**

- x **Agriculture**
  Projets lauréats (2021 et 2023) "Soutenir l'agriculture locale et durable"
- x **Economie circulaire et réemploi des matériaux du bâtiment**
  Projets lauréats (2022) "Soutenir les SIAE dans le développement de l'économie circulaire et réemploi des matériaux du bâtiment"
- x **Bâtiment BDNA**
  Projets lauréats "Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine" (BDNA)

# Chiffres clés

## Activité

### APPEL À PROJETS 2023

**26**

**lauréats soutenus**

**800 000 €**

### DEPUIS 2021

**2,3 millions d'€**

**alloués au financement des projets**

**57**

**projets soutenus**

**520 000 €**

**déjà versés aux porteurs de projets dans le cadre de conventions de partenariat pluriannuelles**

## Impact depuis 2021*

**23**

**projets visant la préservation de la biodiversité**

**19**

**projets visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre des secteurs de l'agriculture ou du bâtiment**

**22**

**projets visant le renforcement des filières locales et vente en circuit court** (thème agriculture, alimentation)

**4 482**

**tonnes de matériaux du bâtiment valorisées à travers les projets soutenus par le Fonds SEA**

**227**

**personnes en parcours d'insertion mobilisées sur les projets financés par le Fonds SEA**

**250**

**personnes formées dans le cadre des projets soutenus** (montée en compétences techniques, sensibilisation aux enjeux de transition écologique)

**7**

**emplois créés spécifiquement dans le cadre des projets soutenus**

**données réelles ou prévisionnelles des projets*

# La Gouvernance

**Pour mener à bien ses actions, le Fonds SEA pour la transition des territoires s'appuie sur un Conseil d'administration constitué des représentants de LISEA et de ses actionnaires (MERIDIAM, ARDIAN, VINCI Concessions, la Caisse des Dépôts et Consignations), de MESEA, de la Fondation VINCI pour la Cité et du président du Fonds, Lionel Epely.**
**Les comités techniques sont, quant à eux, composés d'experts des territoires identifiés en fonction de chaque appel à projets.**

## Conseil d'administration

**Définit la ligne directrice du Fonds et sélectionne les projets lauréats.**

### Président

**Lionel Epely**
*Président*
LISEA

### Administrateurs

**Monique Agier**
*Directrice Investissement senior*
Caisse des Dépôts

**Cécile Droux**
*Déléguée générale*
Fondation VINCI pour la Cité

**Sophie Dbeost**
*Directrice du Développement Durable*
VINCI Concessions

**Jean-Bruno Delrue**
*Président*
MESEA

**Joaquim Godde**
*Directeur Juridique*
LISEA

**Raphaëlle Muhlmann-Eytan**
*Director Asset Management*
Ardian

**Ginette Borduas**
*Head and ESG and sustainability*
Meridiam

## Comité technique

**Valide l'analyse technique des projets.**

### Comité technique "Bâtiment"

**Frank Soccio**
*Directeur opérationnel*
Odéys

**Virginie Thomas**
*Chargée de mission filière construction durable*
Région Nouvelle-Aquitaine

**Mickaël Lajeunesse**
*Directeur*
Envirobat Centre

**Éric Aufaure**
*Coordinateur de pôle transition énergétique*
ADEME

**Thibault Duchemin**
*Chargée de mission communication et animation formation*
France Active Nouvelle-Aquitaine

**Tehamana Galliano**
*Chargé de mission transition écologique*
INAE

**Sébastien Silvestrini**
*Directeur de la base de Villognon*
MESEA

### Comité technique "Agriculture"

**Emilie Congiu-Ballesté**
*Cheffe de projet Néo Terra*
Région Nouvelle-Aquitaine

**Antoine Goubin**
*Chef du service Agro-environnement*
Région Nouvelle-Aquitaine

**Emmanuelle Baroud**
*Responsable de l'unité politique de l'alimentation au SRAL (service régional de l'alimentation)*
DRAAF

**David Brouque**
*Responsable de la cellule investissements au SREAA (Service régional de l'économie agricole et agroalimentaire)*
DRAAF

**Yoann Monget**
*Référent régional agriculture et alimentation*
ADEME Nouvelle-Aquitaine
Agence de la transition écologique

**Thibault Duchemin**
*Chargé de mission accompagnement des structures de l'ESS*
France Active Nouvelle Aquitaine

**Adeline Nourisson**
*Chargée de mission développement économique*
INAE

**Sébastien Silvestrini**
*Délégué sûreté et relations institutionnelles*
MESEA

**Caroline Demilecamps**
*Responsable des mesures compensatoires*
LISEA

# Interviews

## Jean-Bruno Delrue

*Président de MESEA,* ***membre du Conseil d'administration*** *du Fonds SEA*

## *« Définir les objectifs du Fonds et valider le soutien aux projets »*

**Est-ce que vous pouvez nous rappeler le rôle du Conseil d'administration du Fonds SEA ? Quelle est l'implication de MESEA ?**

Le projet de LGV SEA a été particulièrement ambitieux et exemplaire à tout point de vue. Que ce soit dans la mise en oeuvre des infrastructures réalisées, dans la responsabilité sociétale engagée, mais aussi dans la protection de la biodiversité, via les mesures compensatoires environnementales et la création du Fonds SEA. Aussi, chez MESEA, en tant que structure en charge de l'exploitation et de la maintenance, nous estimons être pleinement partie prenante de la politique menée par LISEA et COSEA*. Nous avons alors un devoir de pérennisation, d'où notre implication au sein du Fonds, dès sa création.

Le rôle du Conseil est d'être le garant du respect des grandes orientations fixées par le Fonds en fonction des thématiques définies dans les différents appels à projets avec une finalité globale qui est d'accompagner la transition écologique des territoires. Les administrateurs s'appuient pour ce faire sur les comités techniques, regroupant des spécialistes, qui apportent leur expertise dans le choix des projets. À la suite de quoi, le Conseil d'administration, au regard de leur analyse, valide ou non la décision de soutenir un projet.

** Maître-d'oeuvre de la LGV*

**En quoi les actions du Fonds SEA s'inscrivent-elles dans les valeurs et objectifs de la politique de développement durable de MESEA ?**

Les thématiques portées par le Fonds s'inscrivent totalement dans l'ADN de MESEA. Sécurité, Performance, Responsabilité, sont les maîtres mots de notre politique. Aussi, cette dimension environnementale et de développement socio-économique, qui illustre l'engagement du Fonds, s'inscrit pleinement dans les engagements de notre axe "Responsabilité".

En outre, nous nous efforçons d'intéresser nos collaborateurs au Fonds en leur donnant notamment la possibilité de parrainer un projet.

**Quel est concrètement votre engagement au sein du Conseil d'administration ?**

En tant qu'administrateur, je m'efforce d'être aussi présent que je le peux afin d'apporter mon expertise, qui, en fonction des sensibilités portées par MESEA sur ces grandes questions de préservation de l'environnement et du progrès social, peuvent être complémentaires à celles des autres membres.

Outre les missions qui nous incombent, en tant qu'administrateur, c'est aussi, d'un point de vue personnel, une formidable opportunité de s'ouvrir à d'autres problématiques.

# Interviews

## Caroline Demilecamps

*responsable des mesures compensatoires et de l'Observatoire environnemental chez LISEA,* ***membre du Comité technique agricole*** *du Fonds SEA*

## *« Un rôle d'expertise dans toutes les dimensions d'un projet »*

**Comment percevez-vous la mission de ce comité ?**

Par la diversité des personnes qui le compose, il a un réel rôle d'expertise que ce soit dans l'approche professionnelle, propre au secteur agricole, mais aussi dans une dimension plus stratégique, comme par exemple, vis-à-vis des autres dispositifs d'aides possibles sur les territoires pouvant être complémentaires à ceux du Fonds..

Pour rappel, son rôle, après une première analyse par le Fonds SEA, est d'étudier la pertinence du dossier, mais aussi la viabilité du projet.

Le but n'est pas de donner une aide par principe ou faire du saupoudrage, mais vraiment de faire en sorte que le soutien apporté soit un levier, en complément d'autres sources de financement, pour que le porteur de projet puisse le mener à bien.

**Concrètement, quelle forme prend votre investissement ?**

Pour ma part, ma participation qui est assez récente au sein du comité, permet d'allier deux casquettes : celle liée à ma formation initiale d'agronome et celle propre à ma fonction au sein de LISEA en tant que responsable des mesures compensatoires et de l'Observatoire environnemental. Par rapport aux dossiers à étudier, ces deux casquettes me permettent d'avoir un regard croisé sur les projets à la fois dans leur dimension métier, mais aussi dans leur approche environnementale.

C'est tout l'intérêt de ce comité que de s'appuyer sur la bonne connaissance de chacun sur les différentes facettes d'un projet afin qu'il corresponde aux attentes et aux besoins, au regard des enjeux à accompagner.

**Qu'est-ce que la participation au comité vous apporte ?**

Le regard croisé de l'ensemble des participants amène des discussions qui sont très enrichissantes. C'est une formidable opportunité de s'ouvrir sur d'autres points de vue et d'avoir une vision globale sur la structuration d'une filière qui, à mon niveau, est difficile à appréhender.

Cet apport de connaissances spécifiques de chacun est essentiel et permet parfois de corriger sa décision sur le fait de soutenir un dossier ou non.

D'un point de vue plus personnel, je trouve que cet engagement est riche de sens. Nous contribuons au développement de projets qui visent à la transition écologique et solidaire au cœur des territoires, c'est un vrai sentiment de fierté.

# Instruction et sélection des projets

## INSTRUCTION DES DEMANDES DE SOUTIEN

**Analyse des critères d'éligibilité**

- ✖ **Non éligible**
- ✔ **Éligible** → **Évaluation des projets**
  - **Indicateurs spécifiques par axe d'intervention (70 %)**
  - **Indicateurs communs (30 %)**

## PROCESSUS DE SÉLECTION

Instruction administrative et technique par le **FONDS SEA** → Pré-sélection des projets par le **COMITÉ TECHNIQUE** → Sélection des lauréats en **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

# Appel à projets 2023

## Soutenir l'agriculture locale et durable

**Dans le cadre de la deuxième édition de l'appel à projets "Soutenir l'agriculture locale et durable", lancée en mai 2023, le Fonds SEA pour la transition des territoires a retenu 26 projets sur les 36 reçus.**

Tous visent l'accélération de la transition agroécologique et solidaire des territoires traversés par la LGV.
Ces structures vont bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier pour une dotation totale de 800 000 €.
1,3 M d'euros ont été alloués en faveur de la transition agroécologique et solidaire par le Fonds SEA depuis 2021.

### Enjeux : accompagner l'évolution des pratiques agricoles et renforcer les filières locales et solidaires

Secteur reconnu d'insertion sociale et professionnelle, le secteur agricole représente près de 28 % des émissions des gaz à effet de serre en Nouvelle-Aquitaine. Fortement présent sur les territoires, il a aussi un rôle majeur à jouer dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Des enjeux qui font écho à la prise de conscience de la filière agro-alimentaire d'inscrire les modes de production et de distribution dans une mutation en profondeur par une prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

### Trois axes d'intervention

- **La performance environnementale des exploitations agricoles.**

  Cet axe vise à l'amélioration de la performance environnementale à l'échelle de l'exploitation (préservation de la biodiversité, stockage carbone, développement de l'agroforesterie).

- **Le développement local et solidaire des filières maraîchères et légumineuses pour l'alimentation humaine.**
  Cet axe vise à la mutualisation des besoins et des ressources des producteurs et des SIAE (structures d'insertion par l'activité économique), leur montée en compétences techniques et la construction de modèles économiques assurant la pérennité des filières.

- **La recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales pour l'alimentation animale.**

  Cet axe vise, en ciblant les actions de recherche et d'expérimentation, les projets ayant pour objectif le déploiement de pratiques structurantes (préservation de la biodiversité, le bio-contrôle, adaptation au dérèglement climatique, etc.) à l'échelle des territoires.

# Les lauréats

## La performance environnementale des exploitations agricoles

**EARL de Biarge**
Saint-Fraigne, Charente (16)

Exploitation céréalière de 175 ha. Mise en place de bandes mellifères de 5 m de large, sur 5 km (surface de 2.5 ha) / Acquisition d'un strip-till* / Développement d'une agriculture de conservation des sols.

***Soutien Fonds SEA : 41 787 €***

**EARL La Grange Neuve**
Marnay, (86)

Exploitation agricole de 188 ha. Mise en place du semis direct et d'une agriculture de conservation des sols pour une démarche bas carbone / Achat d'un semoir semis direct.

***Soutien Fonds SEA : 32 000 €***

**EARL Prudhomme Saint-Fraigne**
Charente (16)

Exploitation agricole de 175 ha. Achat d'un strip-still* pour engager une démarche de semis direct des cultures de printemps et poursuivre ainsi la démarche engagée en 2019 d'Agriculture de Conservation des Sols (ACS).

***Soutien Fonds SEA : 32 000 €***

** Machine permettant un travail localisé du sol par ligne de semis sans affecter l'inter-rang*

**GAEC Fradin**
Aubigné, Deux-Sèvres (79)

Exploitation de 210 hectares de cultures et élevage de volailles en agriculture biologique.
Acquisition d'une fraise rotative et d'un broyeur frontal dans le cadre du développement d'une agriculture de conservation des sols en adéquation avec le cahier des charges de l'agriculture biologique.

***Soutien Fonds SEA : 16 540 €***

**GAEC La Montée de Roche**
Verteuil-sur-Charente, Charente (16)

Exploitation agricole de production de cultures pour la commercialisation du grain / Déploiement de la conduite en Agriculture de Conservation des Sols (ACS) à toutes les cultures par l'acquisition d'un strip-till*.

***Soutien Fonds SEA : 32 000 €***

FOCUS

**Les Clefs du Jardin**
Canéjan, Gironde (33)

### Ramener de la biodiversité propice aux cultures par la création d'une mare

Créée en 2021, l'association « Les Clefs du Jardin » a implanté son activité maraîchère sur un ancien terrain de foot inutilisé depuis 15 ans. Atelier Chantier d'insertion, elle s'inscrit aussi dans une dimension sociale. Elle accompagne 11 personnes, éloignées de l'emploi, dont majoritairement des femmes et des jeunes. Les Clefs du Jardin s'appuie sur une activité maraîchère polyvalente en agroécologie paysanne respectueuse de l'environnement comme levier d'insertion. Les productions de fruits (le site compte 300 arbres fruitiers) et légumes cultivés à la main, et sans pesticides, sont vendues en circuits courts auprès des adhérents. L'an dernier, elle en comptait 184, soit près de 25 paniers par semaine.

*« Lorsque nous nous sommes installés sur cette parcelle de 1,5 ha, dont 3 000 m² de surface agricole, nous avons trouvé une terre pauvre, asphyxiée sans insecte ni autre pollinisateur,* précise Cécile Migot, directrice de la structure. *Nous avons donc dû amender les sols et imaginer un aménagement qui ramène de la biodiversité. Faute de moyens, nous n'avons pas pu aller au bout de notre projet, notamment l'aménagement d'un point d'eau afin d'attirer de nouvelles espèces comme des hérissons, des grenouilles ou encore des salamandres. »* Intérêts : la lutte biologique des espèces invasives et un meilleur service écosystémique en créant un cercle vertueux.

À titre d'exemple, l'association est confrontée à des défis dus à la présence de limaces et d'escargots qui se nourrissent des plants. *« En une nuit, ils sont capables d'engloutir une planche de culture de près de 1 000 plants. Nous sommes aujourd'hui contraints d'avoir recours à un produit biologique à base de fer, mais ça n'est pas l'idéal, car il rend la terre trop ferrugineuse. La présence de hérissons réglerait ce problème. »*

L'association avait déjà commencé à réaliser le trou de cette future mare, mais il restait toutes les étapes préparatoires et d'aménagement pour qu'elle puisse disposer d'un équipement opérationnel. Grâce au Fonds SEA, elle va pouvoir mener à bien cette opération. *« Nous allons toutefois devoir attendre la fin de l'été, car des tritons ont pris possession des lieux, ce qui est plutôt une bonne nouvelle, même si nous souhaitions démarrer plus tôt »*, sourit Cécile Migot.

***Soutien Fonds SEA : 27 170 €***

**SCEA Pinaud Magnant**
Fouqueure, Charente (16)

Exploitation céréalière de 235 ha. Acquisition d'un semoir de semis-direct pour semer les céréales ainsi que les couverts multi-espèces / Plantations de haies et de bandes mellifères.

***Soutien Fonds SEA : 32 000 €***

**INRAE Bordeaux**
Cestas, Gironde (33)

Unité mixte de recherche associant l'INRAE et l'Université de Bordeaux. Anticiper le changement climatique en plantant aujourd'hui des essences résistantes au climat de demain pour les 20 ou 50 ans à venir / Définition d'espèces tests / Plantations dans 6 exploitations agricoles partenaires dont la moitié en agroforesterie de 450 m de haies et 75 plants en agroforesterie et verger, chaque année sur 6 ans.

***Soutien Fonds SEA : 10 000 €***

**SCEA le Champ du Frêne**
Saint-Fraigne, Charente (16)

Producteur de Cognac, Pineau des Charentes, Vins de Pays Charentais avec vente directe à la ferme et 160 ha de culture céréalière. Plantation d'un verger (vente directe) avec des variétés anciennes en renouvellement d'arbres vieillissants. Le verger, entouré de haies, créera un ensemble fonctionnel qui attirera de nouveaux insectes et oiseaux.

***Soutien Fonds SEA : 2 002 €***

FOCUS

**Exploitation JM Prudhomme**
Oradour, Charente (16)

## Développer des bandes mellifères pour favoriser les auxiliaires de culture

Engagé depuis 20 ans dans une démarche d'Agriculture de Conservation des Sols (ACS), Jean-Marc Prud'homme est un précurseur en la matière. À la tête d'une exploitation de 140 ha installée sur la commune d'Oradour en Charente, sa production est en grande partie orientée vers les légumineuses *« qui ne nécessitent pas d'apport d'azote de synthèse,* souligne Jean-Marc Prudhomme. *Mon positionnement dans l'ACS s'est fait sur une dizaine d'années. Aujourd'hui, 100 % de mon exploitation est sous couverts végétaux. »*

Soucieux d'aller plus loin dans la recherche de solutions pour limiter au maximum le recours à la chimie, il a développé en 2019, avec la Fédération de Chasse de Charente, un linéaire d'1 ha de bandes mellifères. *« Mon souhait serait à terme de me passer totalement d'insecticides en développant ces bandes à grande échelle. »* Il a donc pour projet, grâce au soutien du Fonds SEA, d'implanter sur 5 ans plus de 5 km de bandes mellifères (soit 6 ha) en bordures de ses champs. Intérêt : par la création de continuité écologique, développer la présence des auxiliaires de culture.

Soucieux d'évaluer son initiative, Jean-Marc Prudhomme souhaite alors mener un suivi biologique via la Chambre d'Agriculture, avec un diagnostic avant et après, pour évaluer le bien-fondé de cette démarche. *« L'intérêt sera aussi de pouvoir communiquer sur les résultats, d'où la nécessité d'avoir des chiffres avec une vraie valeur scientifique. Ce qui passera aussi par des journées d'échanges, ce que je fais déjà autour de mes pratiques agricoles. »* Les premières bandes seront implantées au printemps 2024.

En complément de cette initiative, Jean-Marc Prudhomme a également pour projet de récupérer des déchets verts (tonte, tailles de haies, etc.) destinés à la déchetterie auprès de Calitom (service public des déchets de Charente). Le but : les étendre dans ses champs afin d'améliorer les taux de matières organiques de ses sols. *« Dans le cadre de ce partenariat, j'ai dû aménager une plateforme. Quant à Calitom, ils me fournissent les déchets verts et viendront les broyer sur place. »* Étant inscrite dans un programme de rémunération du carbone, cette initiative contribuera également à améliorer son bilan carbone.

***Soutien Fonds SEA : 38 500 €***

# Les lauréats

## Le développement local et solidaire des filières maraîchères et légumineuses pour l'alimentation humaine

**Grand Poitiers**
Vienne (86)

Communauté urbaine. Mise en réseau de maraîchers diversifiés avec un accompagnement à leur installation (alimenter les restaurants, cantines de la collectivité, etc.) / Structuration des filières locales de légumes et légumineuses pour l'alimentation humaine / Construction d'outils de valorisation.

*Soutien Fonds SEA : 39 590 €*

**CIVAM Charente Limousine**
Saint Maurice des Lions, Charente (16)

Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural. Au sein d'un groupe de maraîchers, rendre les exploitations plus vertueuses via la formation et indicateurs de suivi (maîtrise des techniques de production biologiques sans intrants chimiques, amélioration de la fertilité des sols, etc.).

*Soutien Fonds SEA : 20 720 €*

**Fermes d'ici**
Saintes, Charente-Maritime (17)

Association de producteurs. Développer les débouchés par l'approvisionnement des cantines scolaires de l'agglomération de Saintes afin d'augmenter les volumes commandés et réaliser des économies d'échelle via le développement de la prestation de services de logistique assurée par une structure de l'insertion.

*Soutien Fonds SEA : 40 000 €*

**Croix Rouge Insertion Maïa & Charente**
La Couronne, Charente (16)

Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) : maraîchage et logistique. Fédérer au moins 30 producteurs locaux (dans un rayon de 150 kilomètres) dans les 2 ans, dont 20 dans l'année qui vient via la centralisation des besoins et l'organisation des flux commerciaux et l'organisation des flux logistiques.

*Soutien Fonds SEA : 45 000 €*

**CUMA des Près Gourmands**
Saint-Gervais-les-trois-clochers, Vienne (86)

Regroupement de producteurs du Châtelleraudais spécialisé dans la commercialisation en circuit court et la vente directe. Développement des filières maraîchères en valorisant des produits locaux, en mutualisant les ressources et la logistique, et en favorisant l'installation de nouveaux producteurs.

*Soutien Fonds SEA : 25 000 €*

FOCUS

**Paysans Charente Bio**
Puymoyen, Charente (16)

### Sécurisation des installations en maraîchage bio par la structuration de la filière et la commercialisation en circuit court

« Croquons la proximité », le slogan du logo Paysans Bio résume assez bien la finalité de cette association qui regroupe 10 installations en maraîchage bio de Charente : répondre à la demande locale en légumes biologiques.

Le projet est né, il y a quatre ans, fruit d'un double constat. *« Le premier, les producteurs charentais bio, fournissent moins de 5 % d'aliments aux écoles,* précise Tibère Pellet, porte-parole de l'association. *Le second, est que la majorité des entreprises de maraîchage ne passent pas les trois années d'existence. L'objectif du projet, pour lequel nous avons sollicité le Fonds SEA, est ainsi de faire se rencontrer l'offre et la demande pour consolider et développer les fermes maraîchères bio existantes en sécurisant leurs débouchés. »* Dans cette démarche, l'association est aidée par la réglementation : *« La loi Egalim impose au minimum 20 % de produits issus de l'agriculture bio dans la restauration collective depuis janvier 2022, et en 2024 dans la restauration d'entreprises privées. Il était important que nous organisions la filière. Cette structuration, par la commercialisation collective et l'amélioration de la logistique, a pour objectifs que les producteurs gagnent en efficacité, se consacrent plus à la production et aient une vision sur l'avenir. »*

Autant d'attentes qui nécessitent des moyens : en matériel logistique (balance Fenwick….), en stockage (chambre froide, frigo…), mais aussi en ressources humaines via une externalisation de certaines tâches de comptabilité, de relance commerciale, par exemple.

Un dispositif test a été lancé l'an dernier par l'association avec quatre maraîchers portant sur des productions de légumes de conservation. L'expérience a été concluante. *« La deuxième année, nous avons doublé notre chiffre d'affaires. »* Cette année, 6 nouveaux maraîchers ont rejoint l'aventure. Des retours positifs car la démarche est aussi gagnante pour les clients : *« Des prix compétitifs, car sans intermédiaires et l'assurance d'avoir des bons produits. »* La prochaine étape pour l'association sera de mobiliser les producteurs bio de la filière lait et viande et de créer une marque.

*Soutien Fonds SEA : 40 000 €*

**Le Déclic Paysan**
Thuré, Vienne (86)

Association de producteurs. Création d'un projet type click and collect. Création d'outils de communication / Acquisition de matériel pour la logistique d'équipement informatique et bureautique / Aménagement du local de préparation des paniers.

*Soutien Fonds SEA : 25 000 €*

**CORAB**
Saint-Jean d'Angély, Charente-Maritime (17)

Coopérative céréalière. Mise en place d'une ligne de conditionnement en sacs de 5 à 25kg des légumineuses biologiques au sein d'une usine de triage dédiée à 100% aux grains biologiques.

*Soutien Fonds SEA : 40 000 €*

**EARL La Folie Bergère**
Nouaillé-Maupertuis, Vienne (86)

Exploitation agricole et vente des produits à la ferme. Extension de la surface de vente afin de présenter l'ensemble de ses produits bio, de diversifier ses transformations fermières et développer la gamme de produits fermiers partenaires pour un accès à ses clients à des produits locaux de qualité.

*Soutien Fonds SEA : 40 000 €*

**IEPR Services**
Saint Sulpice de Royan, Charente-Maritime (17)

Structure de l'Insertion par l'Activité Economique. Conforter son service de livraison de produits locaux tout en favorisant la mise en relation producteurs et acheteurs. Achat d'un véhicule frigorifique / Développer la communication auprès des acteurs concernés / Veille sur les commandes publiques / Promotion et sensibilisation auprès des écoles sur les produits locaux.

*Soutien Fonds SEA : 36 000 €*

**CIVAM du Haut Bocage**
Mauléon, Deux-Sèvres (79)

Réseau d'agriculteurs et de ruraux sur la transition agro-écologique. Implantation de nouvelles cultures de légumineuses et légumes de plein champ dans les fermes en polyculture et élevage / Structuration de la filière / Contribution au développement de l'emploi local.

*Soutien Fonds SEA : 32 000 €*

**Le Bocal Local, Camblanes et Meynac**
Gironde (33)

Atelier chantier d'insertion œuvrant sur la capacité et la solidarité alimentaire des territoires. Création d'une activité maraîchère via un chantier d'insertion pour approvisionner les épiceries solidaires et ainsi diversifier les paniers des bénéficiaires.

*Soutien Fonds SEA : 42 000 €*

FOCUS

**Réseau CIVAM**
Poitou-Charentes

## Optimiser les flux logistiques de commercialisation des agriculteurs

Le réseau CIVAM Poitou-Charentes, créé en 1996, accompagne des initiatives locales d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre exploitants agricoles, avec un objectif : *« La mise en place de systèmes agricoles plus économes et autonomes »*, souligne Laure Courgeau, directrice du Réseau de CIVAM Poitou-Charentes. Cette structure compte 8 antennes locales, groupes adhérents répartis sur la Charente, les Deux-Sèvres et la Vienne. Ces derniers rassemblent environ 300 adhérents. Leur travail de réflexion et d'échanges prend corps au sein de groupes techniques comme des groupes de maraîchers, de polyculteurs-éleveurs, etc.

Depuis quelque temps, une thématique a émergé de la part d'exploitants ayant déployé des ateliers de transformation et/ou de vente directe et circuit court sur leur ferme : les outils collectifs de transformation, de découpe ou de vente. Récemment, une problématique ressort plus spécifiquement de la part des agriculteurs mais aussi des acheteurs : l'optimisation de la logistique de ces flux de produits locaux et de qualité. *« Aujourd'hui, chacun a développé son réseau de distribution sans connaître les solutions mises en place par son voisin. Et il n'est pas rare que des exploitants se suivent sur la route allant au même endroit. L'an dernier, nous avons donc effectué un diagnostic par territoire pour avoir une photographie des flux. »*

La demande de soutien au Fonds SEA a porté sur la volonté, suite à ces diagnostics, de mettre en place des expérimentations en développant des outils d'optimisation logistique, du type : co-livraison, mise en place de points de massification, à partir desquels seraient redispatchés les produits dans les différentes zones de ventes. *« Dans un premier temps, le souhait serait de réaliser cette structuration à l'échelle de la partie Est du département de la Vienne, sachant qu'en moyenne les exploitants font une distribution de leurs produits dans un rayon maximum de 50 km. »*
La démarche engagée par le Réseau CIVAM est alors de s'appuyer sur les flux déjà existants et d'en créer d'autres. L'intérêt pour les exploitants ? Un gain de temps, un gain financier, *« mais aussi l'opportunité de nouveaux débouchés. En effet, cette mutualisation va permettre à certains d'entrer dans des réseaux de commercialisation au sein desquels ils n'étaient pas encore. »*.

L'expérimentation sur les différents territoires va s'étaler sur deux ans. *« D'ores et déjà, deux sont en cours sur le Montmorillonnais et sur le Châtelleraudais. A terme, après des premiers retours d'expériences, le souhait serait d'en envisager à l'échelle du département de la Vienne. Le rapprochement avec des structures spécialisées dans l'approvisionnement de la restauration hors domicile donne d'ailleurs de nouvelles perspectives à ce projet »*, conclut Laure Courgeau.

*Soutien Fonds SEA : 27 170 €*

# Les lauréats

## La recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales

**Chambre d'agriculture de la Vienne**
Poitiers, Vienne (86)

Chambre consulaire qui accompagne l'installation et le développement des agriculteurs. Mise en place d'essais sur la diversification des assolements céréaliers en intégrant des légumineuses à graines (LAG) comme le pois dans une logique d'adaptation des systèmes des agriculteurs face aux phénomènes météorologiques plus extrêmes et fréquents.

***Soutien Fonds SEA : 25 000 €***

**Les Fermes de Chassagne**
Villefagnan, Charente (16)

Groupement de 29 producteurs 100 % bio de légumineuses à graines, oléagineux et céréales. En complément de la modernisation de son outil collectif de tri et transformation, création d'une unité de valorisation des sous-produits à destination de l'alimentation animale.

***Soutien Fonds SEA : 40 000 €***

FOCUS

**APAD Val de Loire**
Veretz, Indre-et-Loire (37)

### Développer des cultures d'avenir favorables à l'Agriculture de Conservation des Sols

L'association pour la promotion de l'Agriculture Durable Val de Loire, inscrite au sein d'un réseau national de 13 antennes, regroupe des agriculteurs pratiquant l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS). *« L'ACS s'inscrit dans la démarche de l'agroécologie, à mi-chemin entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle,* précise Louis Denonnain, chargé de Mission. *Concrètement, nous prenons le meilleur des deux. Son fondement : non-labour, couverture permanente du sol par des végétaux et rotations longues et diversifiées. »* Le système vise à améliorer la productivité sur le long terme en respectant les services écosystémiques générés par l'activité biologique du sol et la matière organique qu'il contient.

Dans le cadre de l'appel à projets Fonds SEA, l'APAD Val de Loire souhaite agir sur deux volets. Le premier, la durabilité des exploitations agricoles qui repose sur la qualité de leurs rotations, dont les bénéfices sont multiples : lutte contre l'enherbement, apports d'azote, régénération des sols, réduction des maladies… *« Dans cette logique, les légumineuses comme le pois ou la féverole, sont intéressantes à exploiter ».* Mais aujourd'hui, comme elles sont peu rémunératrices, la recherche est rare sur les différentes espèces. *« Afin d'assurer aux agriculteurs la réussite de leur culture, nous souhaitons mettre en œuvre des observatoires de terrains* (sur 3 à 5 ans, auprès de 8 agriculteurs). »

Le deuxième volet porte sur le tournesol. Dans l'adaptation des exploitations agricoles au changement climatique, il se positionne comme une culture intéressante dans le cycle de rotations : plante resistante au sec, peu consommatrice d'intrants, valorisable en alimentation humaine. *« Là aussi, cette culture est mal maîtrisée par un manque de recherche variétale. » Aussi, l'APAD souhaite mettre en place un observatoire, auprès de 15 agriculteurs, sur la culture de Tournesol ainsi que des essais variétaux en partenariat avec les semenciers. « Le but étant de caractériser les variétés les mieux adaptées au semis direct et aux contextes climatiques du Val de Loire. Sans cette aide du Fonds SEA, il aurait été difficile de mettre en place ces essais et d'impulser une dynamique au niveau territorial »,* conclut Louis Denonnain.

***Soutien du Fonds SEA : 19 361 €***

# Projet BDNA

## Partenaire de la démarche "Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine"

**Engagé en juillet 2022, le partenariat du Fonds SEA avec Odéys, Cluster construction et aménagements durables en Nouvelle-Aquitaine, s'est poursuivi sur l'année 2023 avec l'attribution des 7 premières aides (réparties sur 5 projets) accordées à des projets présents sur les départements traversés par la LGV SEA.**

Ce partenariat, inscrit dans le cadre de la démarche "Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine" (BDNA) portée par Odéys, a pour objet de soutenir des projets publics et privés affiliés à cette démarche. Avec une enveloppe de 700 000 €, le partenariat est effectif jusqu'à fin 2025. Elle se base sur un référentiel co-construit par les acteurs du secteur et vise la construction ou la réhabilitation des bâtiments de manière durable.

Le Fonds SEA prend en charge 70 % des coûts d'inscription en démarche BDNA et la prise en charge de 100 % des coûts de l'accompagnateur BDNA (plafonnés à 40 000 €). Des aides complémentaires pourront être accordées aux projets engagés et innovants dans les domaines de l'économie circulaire et du réemploi des matériaux ou encore ceux qui promeuvent le développement des matériaux biosourcés et géosourcés.

## *5 projets retenus**

**Construction d'un bâtiment sanitaire et associatif au port de plaisance**
Port de La Rochelle, Charente-Maritime (17)

Ce projet, identifié site d'expérimentation « la Rochelle territoire zéro carbone », a été défini dans le cadre d'une vision stratégique de développement durable et responsable. Points forts : démarche de concertation, approche bioclimatique, stratégie énergétique, démarche de réemploi, etc.

*Soutien Fonds SEA : 33 717 €*

**Construction d'une école avec un restaurant scolaire**
Mairie de Bourgneuf, Charente-Maritime (17)

Cette construction qui s'étalera sur 1400 m² rassemble plusieurs structures sur un seul pôle avec une finalité : prendre en compte le réchauffement climatique. Points forts : projet ouvert construit avec les utilisateurs, conception bioclimatique, forte intégration des matériaux biosourcés, gestion de l'eau, faible imperméabilisation, etc.

*Soutien Fonds SEA : 43 231 €*

**Projet éco-quartier Bongraine Ilot E à Aytré**
OPH La Rochelle, CISN, Axanis, Charente-Maritime (17)

L'éco-quartier de Bongraine est un projet global et innovant, à la fois urbain, environnemental et social. Il comprendra 800 logements. Points forts : offrir des logements abordables, diversifiés et de qualité ; quartier favorisant l'usage des déplacements alternatifs, le lien urbain et social, agréable à vivre et animé ; projet innovant qui valorise l'environnement en privilégiant la sobriété.

*Soutien Fonds SEA : 36 686 €*

**Construction d'un pôle multiculturel**
Mairie de Neuville-de-Poitou, Vienne (86)

Le bâtiment de 1616 m² comprendra une médiathèque et une ludothèque. Points forts : toiture végétalisée, structure charpente bois, préservation de la biodiversité, ventilation et éclairage naturel, réemploi des matériaux, etc.

*Soutien Fonds SEA : 46 874 €*

**Construction d'une nouvelle Maison de la Petite enfance et parentalité**
Mairie de Saint-Médard-en-Jalles, Gironde (33)

Ce bâtiment de 2 142 m², réunira un multi-accueil, une crèche collective, une crèche familiale, un espace partagé pour le Lieu d'Accueil Enfant Parent et le Relais Petite Enfance. Points forts : le végétal, le bois et la terre au cœur du projet, lieu intergénérationnel, ventilation naturelle, production photovoltaïque, plancher chauffant-rafraichissant, réemploi de matériaux, valorisation des ressources locales, etc.

*Soutien Fonds SEA : 41 504 €*

** Les cinq projets s'inscrivent dans les 7 thématiques de la démarche BDNA : Territoire & Site ; Gestion de projet ; Social & économie ; Energie ; Eau ; Matériaux ; Confort & santé*

# La vie du Fonds

## Retour en images sur les différents temps forts du Fonds SEA de l'année 2023

# **25 avril :** Commission conception BDNA à la Rochelle ayant permis aux 4 premiers projets de bénéficier du financement du Fonds SEA dans le cadre du partenariat avec Odéys

Commission BDNA

Four à chaux

# **2 mai :** Lancement de l'appel à projets 2023 Agriculture

# **26 mai :** Pose de la 1ère pierre du four à chaux de l'association le SAS en présence de tous les partenaires du projet et des équipes de l'association

# **5 septembre :** Visite du fonds SEA dans le cadre des « rencontres fourragères » de l'association Cultivons la Biodiversité en Poitou-Charentes

# **21 septembre :** Visite de la plateforme de réemploi des matériaux du bâtiment Solibât des Compagnons Bâtisseurs de Nouvelle-Aquitaine

Rencontres fourragères

Visite Solibât

# **29 septembre :** Inauguration des nouveaux locaux dédiés à la revalorisation des matériaux du bâtiment de Raivalor en présence des équipes et des partenaires institutionnels et opérationnels du projet

Nouveaux locaux, bâtiment Raivalor

# **20 octobre :** Réunion du Comité technique agriculture pour la phase finale d'instruction des dossiers de candidatures

# **29 novembre :** Sélection des lauréats appel à projets 2023 Agriculture par les membres du conseil d'administration

# Contact

**Lise Besnas-Dauchet**
fonds-sea@lisea.fr

www.lisea.fr/fonds-sea-pour-la-transition-des-territoires/

**FONDS SEA POUR LA TRANSITION DES TERRITOIRES**
61-64 QUAI DE PALUDATE - 33088 BORDEAUX CEDEX

Directrice de la publication : Victoria Sacx, Responsable Communication et Relations institutionnelles. Rédactrice en chef : Lise Besnas-Dauchet, Responsable RSE et fonds de dotation.
Conception, rédaction & réalisation : Lise Besnas-Dauchet, agence MBA.